

Montréal le 12 décembre 2019

Madame Isabelle Dufour
Directrice générale des ressources humaines
Direction des ressources humaines
Université de Montréal

Objet : Révision de la structure d'emploi et de rémunération des cadres et professionnels

Madame Dufour,

À titre de membres du Conseil d'administration de l'ACPUM, nous tenons à remercier la Direction des ressources humaines de nous avoir partagé le projet de nouvelle structure d'emploi et de rémunération des cadres et professionnels, le 5 décembre dernier.

Comme vous le savez, l'ACPUM poursuit l'objectif fondamental de représenter et de défendre les intérêts de ses membres auprès de la direction de l'Université de Montréal, et de les soutenir dans tous les aspects de leur vie professionnelle, en :

- menant des représentations auprès de la direction de l'Université;
- négociant le Protocole, qui définit leurs conditions de travail;
- s'assurant du respect de leurs droits et de leurs conditions de travail;
- informant les membres;
- suscitant le sentiment d'appartenance, l'engagement et la cohésion des membres.

C'est d'ailleurs dans cette optique que l'ACPUM s'implique dans le processus de révision en cours.

Aussi, bien que la proposition présentée semble rencontrer la plupart des principes directeurs adoptés par notre Conseil d'administration, nous désirons porter à votre attention nos préoccupations majeures soulevées par les enjeux importants énumérés ci-dessous.

Enjeux généraux

- a. Mobilisation des cadres et professionnels par rapport au projet
 - i. Approximativement 80 % de nos membres ne verront pas le décloisonnement de leur échelle salariale, ce qui pourrait entraîner une démobilité face à l'exercice (fonctions de niveaux 1, 2 et 3).
 - ii. Le résultat du projet donne l'impression que l'exercice ne s'adresse qu'à la problématique du recrutement de candidats aux postes de niveau 4, 5 et 6.
- b. Processus d'appel
 - i. Nous déplorons l'absence d'un mécanisme d'appel, au moment du déploiement de la nouvelle structure, qui permettrait aux cadres et professionnels de contester les positionnements.

- c. Comité institutionnel d'évaluation des emplois cadres et professionnels
 - i. Nous nous interrogeons sur les aspects liés à la composition et aux mécanismes de travail du Comité institutionnel et à l'élargissement de son mandat pour la suite.

Enjeux spécifiques

Nous désirons aussi soulever des préoccupations par rapport à l'intégration des cadres sur fonds spéciaux, aux critères prévus pour l'obtention d'une prime de coordination et à l'intégration des statuts M1, M2, S1 dans les profils « cadre sur fonds courants ». Les explications fournies lors de la rencontre pour la présentation du projet le 5 décembre dernier n'ont pas permis de nous rassurer à ce niveau.

Ainsi, considérant:

- les représentations qui avaient été faites à l'Association par l'Employeur lors du renouvellement du Protocole;
- les nombreuses réserves de l'Association à appuyer la nouvelle structure de rémunération;
- que ces réserves ont été formulées en temps opportun et avec diligence, afin de permettre à l'Université de réagir;
- que le projet actuel de modification de la structure de rémunération a pour effet de maintenir le *statu quo* pour près de 80 % de nos membres;
- qu'il est impossible pour l'ACPUM de demander à ses membres d'adhérer à ce projet;
- que l'Université doit réévaluer son projet afin d'en assurer l'adhésion de l'Association et de ses membres,

Nous sommes dans l'obligation de vous informer qu'à défaut, par l'Université, de réévaluer son projet visant à modifier la structure d'emploi et de rémunération des cadres et professionnels, le Conseil d'administration de l'ACPUM n'appuiera pas cette proposition de modification. Au surplus, l'ACPUM vous informe qu'elle refusera d'être identifiée comme partie prenante de ce projet et qu'elle prendra les moyens nécessaires pour en informer ses membres, advenant une communication de l'Université tendant à prétendre le contraire.

Veuillez agréer, Madame Dufour, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Les membres du Conseil d'administration
ACPUM